



# Championnat de France Universitaire de Karaté



22-23-24 Mars 2019



## Vitrolles Gymnase Piot



## **MOT DE LA DIRECTRICE**

Bienvenue à tou(te)s les participant(e)s et accompagnateur(trice)s,

La Ligue Sud du Sport Universitaire, site d'Aix-Marseille, le Comité Départemental 13 de KARATE, l'Impact Karaté Club, la Ville de Vitrolles et tous nos partenaires sont heureux de vous accueillir au Gymnase Maurice PIOT de Vitrolles pour les

### **Championnats de France Individuels et par équipes de KARATE.**

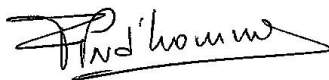
Le Sport Universitaire prône la double excellence, Universitaire et Sportive et, à ce titre, défend les valeurs éducatives.

Pendant toute la durée de cette compétition, au regard de l'investissement et du travail des bénévoles du Comité d'Organisation qui vont œuvrer pour vous assurer les meilleures conditions possibles, nous comptons sur chacune et chacun d'entre vous, individuellement, pour faire preuve d'Esprit Sportif et de Respect envers les personnes (juge-arbitres ; organisateurs ; adversaires...), les installations et l'environnement.

Nous vous en remercions d'avance et vous souhaitons des championnats à la hauteur de vos aspirations.

**BONNE CHANCE à TOUS !**

Frédérique PRUD'HOMME  
Directrice Ligue SUD du Sport U  
Site d'Aix-Marseille



# CHAMPIONNAT DE FRANCE UNIVERSITAIRE DE KARATÉ GYMNASSE PIOT - VITROLLES 22 - 23 - 24 MARS 2019

## INFORMATIONS

[Le site de compétition :](#)

Gymnase Maurice PIOT à Vitrolles - 344 Avenue Rhin Danube - 13127 Vitrolles

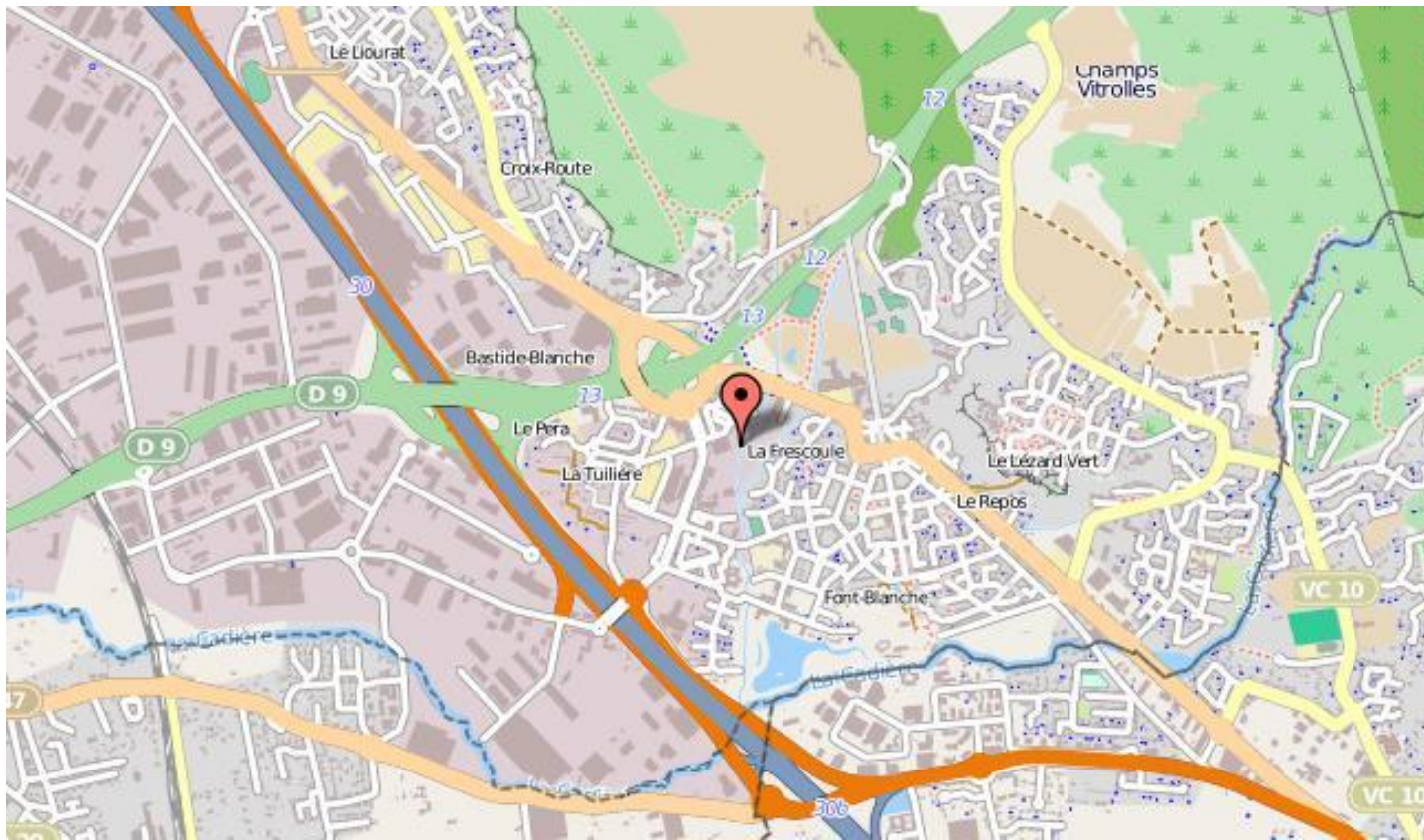


Hexagone Université Aix-Marseille - 163 av. de Luminy - case postale 901 - 13288 MARSEILLE Cedex 9  
Tél : 04.13.94.19.22 - [sud-paca@sport-u.com](mailto:sud-paca@sport-u.com) - <https://sport-u-sudpaca.com/>



# CHAMPIONNAT DE FRANCE UNIVERSITAIRE DE KARATÉ

## GYMNASÉ PIOT - VITROLLES 22 - 23 - 24 MARS 2019



Hexagone Université Aix-Marseille - 163 av. de Luminy - case postale 901 - 13288 MARSEILLE Cedex 9  
Tél : 04.13.94.19.22 - [sud-paca@sport-u.com](mailto:sud-paca@sport-u.com) - <https://sport-u-sudpaca.com/>



### L'accueil :

Les participants seront accueillis sur le lieu de compétition, au gymnase Maurice Piot, le Vendredi 22 Mars 2019 de 18h à 21h pour les formalités administratives ainsi que pour la pesée officielle.

**Tout forfait ou retard devra être signalé au plus vite au 07.62.52.28.11**

### L'accès :

**En voiture :** Il est plus simple et plus rapide de faire le trajet par la route ou louer sur place lors de votre arrivée à l'aéroport Marseille Provence ou à Aix TGV (autonomie sur place)

#### **En train :**

- Accès possible depuis Marseille St Charles – CAR treize (ligne 88 Marseille St Charles/Vitrolles). Départ toutes les 15 minutes. Descente au premier arrêt « Griffon Clinique ». Il y aura 30 minutes de trajet. Pour [plus d'information clique ici](#)
- Accès possible depuis AIX TGV – Pays d'Aix mobilité (ligne 211 plan d'Aillane – Vitrolles). (**Meilleure solution**). Départ toutes les heures. Descente à l'arrêt « Griffon clinique ». 15 minutes de trajet. Pour [plus d'information clique ici](#)

**En avion :** aéroport Marseille Provence à 10 min par taxi ou Uber (12-17 euros) ou 30 min par les transports en commun – CAR Treize (ligne 036 direction aéroport – Gignac, départ à l'arrêt aéroport Marseille Provence Marignane, descente à l'arrêt Anjoly.) Pour [plus d'information clique ici](#)

### Numéros utiles :

**Bureau de la Ligue Sud Sport U, site Aix Marseille : 04.13.94.19.23**

**Frédérique PRUD'HOMME, co-directrice de la Ligue Sud Sport U : 07.62.52.28.11**

### Restauration et hébergement :

Une buvette sera ouverte sur place (snacking, sandwichs, pizzas, barres de céréales, boissons...)

La liste des hôtels est jointe à ce dossier.

## PROGRAMME

(Sous réserve de modifications)

### Vendredi 22 Mars 2019

**18h00 – 21h00** : Accueil des participant(e)s au Gymnase Piot de Vitrolles  
Pesée officielle.

Vérification de la licence FFSU et de la carte d'étudiant 2018-2019. **Chaque participant devra impérativement être muni de ces deux justificatifs.**

### Samedi 23 Mars 2019 : Championnat individuel

**8h00 – 8h45** : Accueil administratif des étudiants ayant prévenu à l'avance d'une arrivée tardive au Gymnase Piot de Vitrolles

**9h00** : Eliminatoires Katas Individuels

**10h30** : Eliminatoires Kunités Filles Individuels -50kg et +68kg  
Eliminatoires Kunités Garçons Individuels -67kg et -75 kg

**11h30 – 13h30** : Paniers repas à retirer avec les tickets à la buvette

**13h00** : Eliminatoires Kunités Filles Individuels -55kg  
Eliminatoires Kunités Garçons Individuels -60kg et -84kg

**15h15** : Eliminatoires Kunités Filles Individuels -61kg et -68kg  
Eliminatoires Kunités Garçons Individuels +84kg

**Jusqu'à 15h30** : Confirmation Kunités Open

**17h00** : Eliminatoires Kunités Filles et Garçons Open

**17h30 – 18h30** : Finales Katas et Kunités Filles et Garçons

**18h30** : Confirmation Kunités – Equipes Mixtes et Garçons

**18h45** : Cérémonie de remise de récompenses Epreuves Individuelles

**19h30** : Repas libre

Dimanche 24 mars 2019 : Compétition par équipe

- 8h30 – 9h00** : Accueil et pesée réservés aux étudiant(e)s n'ayant pas participé au championnat individuel  
Vérification de la licence FFSU et de la carte d'étudiant 2018-2019. **Chaque participant devra impérativement être muni de ces deux justificatifs.**
- 9h00 – 11h30** : Eliminatoires Kunités – Equipes Mixtes et Garçons
- 12h00** : Finales Equipes Mixtes et Garçons
- 12h30** : Cérémonie de remise de récompenses Epreuves par équipes

## Règlement sportif

### KUMITE (Combats)

#### *Epreuves individuelles*

Pour l'ensemble des catégories de poids, chaque tableau final sera précédé d'une phase de poules si le nombre de compétiteurs dans la catégorie de poids est inférieur ou égal à 8. Dans le cas contraire, la compétition se déroule par élimination directe avec formule en simple repêchage. Les combats durent 2 minutes pour toutes les catégories. Seules les finales et les places de troisième des catégories masculines se déroulent sur des combats de 3 minutes.

#### *Epreuves par équipe d'A.S.*

Deux épreuves seront au programme :

- Epreuve par équipe mixte
- Epreuve par équipe garçons

La compétition par équipe se déroulera par élimination directe avec formule en simple repêchage.

Les combats durent 2 minutes. En cas de victoires consécutives par la même équipe, le troisième n'aura pas lieu.

Une A.S pourra engager au maximum deux équipes garçons et deux équipes mixtes. Les équipes seront engagées à l'issue des phases académiques et/ou de conférence lors des retours des résultats à la nationale.

Chaque compétiteur ne peut s'engager que dans une seule équipe.

#### Equipe garçons :

Chaque équipe comprend un minimum de trois combattants et jusqu'à deux remplaçants maximums, tous issus d'une seule et même A.S.

#### Equipe mixte :

Chaque équipe sera composée obligatoirement d'un minimum de 3 combattants : une fille et deux garçons. La fille combattra toujours en deuxième position. Possibilité pour les A.S de prévoir une remplaçante et un remplaçant. Une seule licence extérieure ou individuelle par équipe, pouvant être celle d'un garçon ou d'une fille (règle 3.7 du règlement intérieur).



## **KATAS (Techniques)**

### ***Epreuves individuelles***

**Formule** : duels, par élimination directe avec repêchage.

La liste officielle des katas FFKARATE demeure seule valable.

### ***Règlements sportifs***

Il s'agit des règlements de la FFKARATE.

### **Tenue vestimentaire des compétiteurs**

- Le compétiteur, la compétitrice doit porter un Karategi (veste) de couleur blanche.
- Le retrait de la veste est interdit.
- Seul l'insigne du club d'appartenance peut figurer sur le Karategi, placé sur le côté gauche.
- Le port du t-shirt est interdit pour les garçons. Les filles peuvent porter sous leur veste un t-shirt blanc.
- Le non-respect de ces directives entraîne la disqualification.

### **Catégories de poids**

<b>Garçons</b>	<b>Filles</b>
-60 kg	-50 kg
-67 kg	-55 kg
-75 kg	-61 kg
-84 kg	-68 kg
+84 kg	+68 kg
Open	Open

Tout concurrent ne peut combattre que dans la ou les catégorie(s) pour laquelle (lesquelles) il a été qualifié au terme de la phase académique ou de conférence. Ne peuvent s'engager en catégorie Open que les étudiants ayant participé à la compétition individuelle. Les demandes de qualifications individuelles et par équipes seront à faire via le site de la FFSU.

**A noter** : Une coupe sera offerte par la FFKARATE à l'A.S ayant obtenu le meilleur total de points sur l'ensemble des catégories selon le barème suivant :

**Individuel** → 1<sup>er</sup> : 6 pts / 2<sup>ème</sup> : 4 pts / 3<sup>ème</sup> : 3 pts / autres : 1 pt

**Par équipe** → 1<sup>er</sup> : 12 pts / 2<sup>ème</sup> : 8 pts / 3<sup>ème</sup> : 6 pts / autres : 2 pts

Interdiction aux coaches de manager leur athlète à partir de l'aire de combat (règlement spécifique FFSU).

### **Règlement disciplinaire**

Se référer au chapitre règlement intérieur.

Lien FFSU : <https://sport-u.com/la-ff-sport-u/reglement-disciplinaire/>

### **Programme international**

EUSA : les étudiants Champions de France se verront proposer de participer au Championnat d'Europe qui se tiendra à Zagreb (Croatie), du 30 juillet au 4 août 2019.





# CHAMPIONNAT DE FRANCE UNIVERSITAIRE DE KARATÉ GYMNASE PIOT - VITROLLES 22 - 23 - 24 MARS 2019

Championnat de France par équipes :  Masculin  Mixte

		NOM	PRENOM	N°LIC FFSU	SEXE
EQUIPE N° <input type="checkbox"/> Masculin <input type="checkbox"/> Mixte	1				
	2				
	3				
	R1				
	R2				
EQUIPE N° <input type="checkbox"/> Masculin <input type="checkbox"/> Mixte	1				
	2				
	3				
	R1				
	R2				
EQUIPE N° <input type="checkbox"/> Masculin <input type="checkbox"/> Mixte	1				
	2				
	3				
	R1				
	R2				



Charte à signer et à donner lors de l'accueil par le responsable de l'A.S après en avoir donné connaissance à chacun des participants de l'A.S.

**ENGAGEMENT SUR L'HONNEUR D'UNE CONDUITE SPORTIVE UNIVERSITAIRE**  
*Par les étudiant(e)s, Pour les étudiant(e)s*

**Je soussigné(e) (Prénom et NOM) .....**

Sollicite la participation aux Championnats de France Universitaires de Karaté, VITROLLES 2019. Conscient que l'activité sportive ne peut se comprendre et se développer que dans le cadre d'un comportement sain et adapté à l'environnement et aux différent(e)s participant(e)s, **je m'engage pour toute la durée des championnats rappelés ci-dessus à :**

- 1- Avoir un comportement sportif, respectueux de l'éthique sportive tant à l'égard des organisateurs et de mes partenaires, que des arbitres, des adversaires, de leurs dirigeants ou de toute autre personne en présence.
- 2- Serrer la main des adversaires et de l'arbitre avant et après le match, donner une bonne image de mon association sportive.
- 3- Bannir toute agression verbale ou physique (sur quelque personne ou groupe de personnes que ce soit) et toute provocation, toute incitation à la violence, sous quelque forme que ce soit.
- 4- Bannir la violence, les comportements discriminatoires (sexistes, racistes ou homophobes), les tricheries ou toute atteinte aux biens d'autrui et de la collectivité (vol, effraction, vandalisme) sous peine de poursuites judiciaires éventuelles.
- 5- Etre maître de moi, dans n'importe quelles circonstances (avant, pendant et après le match) et donc ne pas abuser de substances alcoolisées ou de toutes autres formes de produits euphorisants.
- 6- Etre modeste dans la victoire et sans rancœur dans la défaite et être capable de fêter ma victoire ou celle des autres dans la joie, en respectant les personnes et les biens.
- 7- Etre informé(e) et conscient(e) du règlement anti-dopage (faire une prescription à usage thérapeutique si nécessaire pour un médicament qui me serait indispensable) et me tenir éloigné(e) d'éventuelles « fumées de cannabis ».
- 8- Respecter le règlement intérieur des lieux dans lesquels je me trouve (stade, gymnase, hébergement, etc...)
- 9- Régler intégralement les prestations souscrites et participer aux manifestations (rencontres, mais aussi repas et remises de prix ou soirées) organisées lors de ce championnat.

**J'ai été parfaitement informé(e) que tout manquement à ces règles pourra être sanctionné par la Fédération Française du Sport Universitaire et en accepte le principe.**

**Je suis conscient(e) du fait que tout incident relevant de ma responsabilité sera notifié aux représentant(e)s des établissements de l'enseignement supérieur présents sur place et à la direction de mon établissement par les organisateurs et/ou les responsables étudiants. Cela pourra donner lieu à des sanctions disciplinaires conformément au règlement intérieur de mon établissement d'origine.**

Fait à ..... le .....

Pour l'A.S : .....

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé ») :

## Liste des hébergements à proximité du gymnase Maurice Piot

Nom – adresse	Téléphone	Lien	Tarifs à titre indicatifs
<b>IBIS BUDGET MARSEILLE VITROLLES</b> 81, Boulevard de l'Europe, ZAC de l'Anjoly, 13127 VITROLLES	04 42 79 16 39	<a href="https://www.accorhotels.com/fr/hotel-5304-ibis-budget-marseille-vitrolles/index.shtml">https://www.accorhotels.com/fr/hotel-5304-ibis-budget-marseille-vitrolles/index.shtml</a>	A partir de 49 euros la nuitée
<b>HOTEL PREMIERE CLASSE MARSEILLE VITROLLES</b> Zi Des Estroublans, Rue de Madrid, 13127 Vitrolles	0 892 70 70 53	<a href="https://www.premiereclasse.com/fr/hotels/premiere-classe-marseille-vitrolles-anjoly">https://www.premiereclasse.com/fr/hotels/premiere-classe-marseille-vitrolles-anjoly</a>	A partir de 40 euros la nuitée
<b>HOTEL RESTAURANT CAMPANILE MARSEILLE - VITROLLES GRIFFON</b> Le Griffon, 708 Route de la Seds, 13127 Vitrolles	04 42 89 25 11	<a href="https://webbooking.louvre-hotels.fr/CA/rates.aspx?l=fr-FR&amp;t=156af6c74ec770&amp;h=FRA22040">https://webbooking.louvre-hotels.fr/CA/rates.aspx?l=fr-FR&amp;t=156af6c74ec770&amp;h=FRA22040</a>	A partir de 50 euros la nuitée
<b>HOTEL IBIS STYLES MARSEILLE PROVENCE AEROPORT</b> ZI Les Estroublans, 24 Rue de Madrid, 13127 Vitrolles	04 42 89 90 44	<a href="https://www.accorhotels.com/fr/hotel-0442-ibis-styles-marseille-provence-aeroport/index.shtml">https://www.accorhotels.com/fr/hotel-0442-ibis-styles-marseille-provence-aeroport/index.shtml</a>	A partir de 56 euros la nuitée

**CHAMPIONNAT DE FRANCE UNIVERSITAIRE DE KARATÉ  
GYMNASÉ PIOT - VITROLLES 22 - 23 - 24 MARS 2019**

<b>HOTEL RESTAURANT CAMPANILE MARSEILLE VITROLLES</b>  ZI des Estroublans, 1 Rue de Madrid, 13127 Vitrolles	04 42 89 51 89	<a href="https://www.campanile.com/fr/hotels/campanile-marseille-vitrolles-anjoly">https://www.campanile.com/fr/hotels/campanile-marseille-vitrolles-anjoly</a>	A partir de 52 euros la nuitée
<b>HOTEL PARADISE</b>  5 Rue Antoine Bourdelle, 13127 Vitrolles	04 42 75 13 13	<a href="https://www.booking.com/hotel/fr/bonsai-etape-marseille-vitrolles.fr.html?aid=311089;label=hotel-202560-fr">https://www.booking.com/hotel/fr/bonsai-etape-marseille-vitrolles.fr.html?aid=311089;label=hotel-202560-fr.</a>	A partir de 47 euros la nuitée
<b>APPART'CITY MARSEILLE AEROPORT VITROLLES - APPART HOTEL</b>  1 Impasse Descartes, 13127 Vitrolles	04 42 34 36 48	<a href="https://www.appartcity.com/fr/destinations/provence-alpes-cote-d-azur/vitrolles/marseille-aeroport.html">https://www.appartcity.com/fr/destinations/provence-alpes-cote-d-azur/vitrolles/marseille-aeroport.html</a>	A partir de 49 euros la nuitée
<b>HOTEL THE ORIGINALS MARSEILLE AEROPORT</b>  2 rue de Madrid - ZI les Estroublans, 13127 Vitrolles	04 42 15 14 14	<a href="https://www.theoriginalshotels.com">https://www.theoriginalshotels.com</a>	A partir de 44 euros la nuitée

